



drogues. changer la donne

« manière de voir » #163 • février-mars 2019

Avec les excuses de HSBC

PAR IBRAHIM WARDE

POUR lutter contre la fraude, le fisc rejoue à l'infini la scène où le mari de *La Dame de Shanghai* (1947) poursuit son épouse dans le palais des glaces imaginé par Orson Welles. À chaque fois qu'il pense l'abattre d'un coup de revolver, c'est un miroir du labyrinthe qui s'effondre ; les amants s'enfuient par une porte dérobée. Les limiers de l'affaire SwissLeaks n'ont probablement pas échappé à ce scénario. Déclenchée à la suite de la soustraction par l'informaticien Hervé Falciani de fichiers appartenant à la HSBC Private Bank (filiale suisse de l'établissement britannique), cette affaire fut toutefois inédite par son ampleur.

Qui trouve-t-on sur les listes saisies par Bercy en 2009 et transmises ensuite à plusieurs administrations étrangères ? Des capitaines d'industrie, des dirigeants politiques, des monarques (les roi du Maroc et de Jordanie), des vedettes du spectacle ou du sport, mais aussi des trafiquants d'armes et de stupéfiants, ainsi que des financiers soupçonnés d'accointances terroristes. Une intention commune dans la plupart des cas : échapper à l'impôt.

Devant l'ampleur de la fraude, HSBC, dont le siège se trouve à Londres, reconnaît quelques « *manquements passés* », mais invoque une époque révolue où « *la culture du respect des règles et les standards de la diligence raisonnable étaient, chez HSBC, nettement moins élevés qu'aujourd'hui* » (1). D'ailleurs, affirme-t-elle, un grand ménage a été fait, en 2008 et en 2012. En somme, la banque présente ses excuses « *les plus sincères* » et jure que désormais ses services ne sont plus utilisés pour frauder le fisc ou blanchir l'argent sale.

Peut-on la croire ? Deuxième au palmarès mondial des banques détenant le plus d'actifs financiers, l'établissement britannique se distingue par sa tendance à la récidive et par la relative impunité dont il bénéficie. Pasteur anglican qu'on disait féru d'éthique, M. Stephen Green présidait HSBC entre 2006 et 2010, pendant les détournements mis au jour. Loin d'être sanctionné, il fut anobli par la reine d'Angleterre en novembre 2010. Deux mois plus tard, il devenait ministre du commerce du gouvernement de M. David Cameron.

Même quand la foudre s'abat sur la vénérable banque, les dégâts demeurent limités. En 2012, par exemple, une commission du Sénat américain l'accuse d'être impliquée dans le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (2). Les régulateurs américains lui infligent une amende de 1,9 milliard de dollars, une peine presque symbolique au vu des bénéfices engrangés par les procédés sanctionnés. Ainsi, ni les clients ni le « marché » ne semblent frémir à la vue des déboires de leur banque. Comme l'a noté le *Financial Times* : « *Les moralistes et les politiques ne voudront pas l'entendre. Mais l'impact du scandale sur l'action HSBC peut se résumer en un mot : aucun* » (3). »

IBRAHIM WARDE

Professeur associé à la Tufts University (États-Unis).

- (1) « HSBC's response : "Standards of due diligence were significantly lower than today" [<https://www.theguardian.com/business/2015/feb/08/hsbc-responds-revelations-misconduct-swiss-bank>] », *The Guardian*, Londres, 8 février 2015.
 - (2) « US vulnerabilities to money laundering, drugs, and terrorist financing : HSBC case history [<https://www.hsgac.senate.gov/subcommittees/investigations/hearings/us-vulnerabilities-to-money-laundering-drugs-and-terrorist-financing-hsbc-case-history>] », US Senate, Permanent Subcommittee on Investigations, Washington, DC, 17 juillet 2012.
 - (3) « HSBC : current accountability », *Financial Times*, Londres, 17 février 2015.
-

Mot clés: Banque Finance Justice Fiscalité Narcotrafic États-Unis Royaume-Uni